

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2007

Le rapport annuel qui vous est présenté a l'ambition de retracer les activités et les réalisations des différentes missions, départements et services du CNOSF, ainsi que les organismes qui lui sont proches. Je vous propose d'en parcourir les grandes lignes avec vous.

CHAPITRE 1 : le CNOSF

La disparition de Claude Collard, président fondateur du CNOSF, l'été dernier, nous a rappelé que ce grand dirigeant avait une vision toujours d'actualité sur l'évolution de l'organisation et l'autonomie du mouvement sportif.

En 2007, la place et la représentation du sport dans la société ont été largement commentées et ont donné matière à de nombreux échanges et à des propositions.

Après la publication fin 2006 du Livre Blanc « La raison du plus sport », le CNOSF a organisé en février un colloque et en mai un échange télévisé plaçant le sport et le mouvement sportif dans le débat des élections présidentielles et législatives. Quatre enjeux majeurs pour le sport ont ainsi été évoqués :

- sa gouvernance,
- son financement,
- la reconnaissance du sport comme vecteur éducatif et social,
- l'instauration de son utilité sociale.

Les enjeux sociaux du sport ont fait également l'objet d'un rapport devant le Conseil Economique et social, définissant un contrat du sport équitable fondé pour l'essentiel sur les enjeux que je viens d'évoquer..

Les projets « Soyez sport » présentés par la « Coordination nationale du sport » animée par Christian BIMES avec la contribution de 22 fédérations, de l'Etat et d'un mécène ont illustré l'affirmation du sport comme vecteur d'intégration avec la mobilisation de 330 « agents des STAPS ».

La professionnalisation du mouvement sportif est perçue comme étant de plus en plus essentielle à son développement. La création d'une commission emploi au sein du CNDS, sur proposition du CNOSF a été acceptée.

Vous aurez l'opportunité tout à l'heure dans le cadre de l'ordre du jour de cette assemblée de vous prononcer sur des résolutions concernant le sujet de la formation et celui de l'emploi.

L'engagement volontaire par le bénévolat reste cependant l'une des forces majeures du mouvement sportif français. La mise en place du Carnet de vie du bénévole par le CNOSF est l'illustration de notre profonde conviction.

La publication en 2007 par la Commission Européenne de son Livre Blanc sur le Sport atteste de la place de plus en plus incontournable que prend le sport comme le confirme certaines dispositions du Traité Européen de Lisbonne reconnaissant ses spécificités et son caractère éducatif et social.

Avec la création du Bureau Européen du Sport à Bruxelles, par l'assemblée des Comités Olympiques Européens, se confirme l'ouverture d'une nouvelle époque qui doit être bénéfique à l'ensemble du monde du sport.

La commission du sport professionnel, présidée par Bernard Lapasset, a développé en 2007 ses travaux sur six thématiques :

- Le Livre blanc européen et la spécificité sportive,
- La formation,
- La solidarité entre sport amateur et sport professionnel,
- La « mise à disposition » des joueurs en équipe nationale,
- Le contrat de travail unique,
- Les agents sportifs.
-

Une résolution relative au sport professionnel vous sera également soumise dans le cadre de cette assemblée.

En ce qui concerne le fonctionnement institutionnel du CNOSF, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises et le Bureau exécutif a tenu 21 réunions au cours de l'année 2007.

Les quatre Collèges ont réuni régulièrement leurs fédérations membres en fonction de l'actualité et des thèmes qui leur sont propres.

Les Conseils interfédéraux rassemblent les fédérations concernées par une thématique sportive et leur permettent de dégager les bases d'un accord politique profitable à leur développement respectif

Le CNCD a réuni à deux reprises, comme chaque année l'ensemble des CROS, CDOS et CTOS, chargés entre autres missions de représentation

du mouvement sportif, de la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, de la stratégie nationale du CNOSF.

1- Mission olympique et sport de haut-niveau :

Le CNOSF participe activement à la réflexion menée par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports sur l'évolution du dispositif existant en faveur du sport de haut-niveau tant sur les critères de reconnaissance des disciplines de haut-niveau que sur les filières d'accès mises en place par les fédérations. Un principe permanent a guidé les travaux : favoriser le double projet sportif et professionnel des sportifs de haut niveau, en veillant à ce que les décisions qui seront prises correspondent aux attentes du mouvement sportif pour les années à venir.

La proximité des Jeux Olympiques de Pékin implique une forte mobilisation de tout le département et du staff mis en place par le Chef de mission. *(Celui-ci aura l'opportunité de développer ce point dans le courant de la matinée)* En ce qui concerne les Jeux Olympiques de 2010, trois missions de reconnaissance se sont déjà succédées à Vancouver.

La Commission des Athlètes de haut niveau s'est réunie 5 fois en 2007 et a concrétisé l'édition du « Guide de l'athlète de haut niveau » intitulé « Vies d'athlètes » dont 6500 exemplaires ont déjà été distribués.

Le CNOSF a poursuivi à travers différentes commissions spécifiques sa collaboration active avec le Ministère de la Défense dont 192 sportifs représentant 35 disciplines différentes figurent sur la liste de haut niveau du ministère des sports.

La lecture de « Podium 2007 » confirme la très bonne santé du sport français avec les 1195 médailles obtenues par l'ensemble des fédérations sportives dans les compétitions européennes et mondiales pour les juniors et les seniors.

Les deux éditions du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne, celui d'hiver en Espagne et celui d'été en Serbie ont confirmé la bonne tenue de nos jeunes athlètes dans des compétitions rassemblant la quasi-totalité des Comités olympiques Européens ?

2- Mission Aménagement du territoire et développement durable :

La signature le 14 décembre 2007 de la convention « Assemblée des Départements de France-CNOSF », faisant suite à celle signée avec « l'Association des Régions de France en 2006, établit les bases d'une relation de travail et de coopération durable du mouvement sportif avec les collectivités territoriales dans le cadre de leurs compétences respectives. Le projet de conférence nationale sportive proposé par le CNOSF devrait ainsi instaurer les bases d'une concertation efficace entre les représentants du mouvement sportif et ceux des collectivités et aider ainsi les fédérations à élaborer le volet territorial de leur plan fédéral en harmonie avec la politique des collectivités.

La mise en œuvre de l'Agenda 21, repris par plus de 100 fédérations se concrétisera par la publication de fiches qualitatives portant témoignage de réalisations exemplaires. De plus, le CNOSF a décidé la mise en consultation d'une « charte du sport en faveur du développement durable » identifiant huit grands engagements du mouvement sportif dans les domaines sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance.

Le CNOSF s'est montré très présent au sein du Centre National de Développement du Sport pour sa deuxième année d'existence, notamment au sein du Comité de programmation du CNDS où la pluralité d'acteurs (l'Etat, les collectivités locales et le mouvement sportif) oblige à un partenariat dont l'exercice n'est pas toujours aisé. Ce constat doit conduire à mieux préciser les finalités du CNDS partagé entre équipements structurants et développement local.

3- Mission vie associative :

La mission « Vie associative » a poursuivi son travail de représentation et de présence du secteur sportif dans les instances représentatives de l'économie sociale : Conseil National de la vie associative (CNVA), Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), Délégation interministérielle à l'économie sociale (DIES), Conseil Economique et social (CES).

L'année 2007 a été marquée par la publication par le CES d'un document portant avis sur la question du sport au service de la vie sociale dont André LECLERCQ fut le rapporteur.

Dans le cadre de la CPCA les propositions des candidats à l'élection présidentielle en faveur de la vie associative ainsi que les mesures gouvernementales, notamment en matière d'emploi, de financement et

d'accompagnement des associations sont l'objet d'une observation attentive.

Le carnet de vie du bénévole mis en ligne il y a deux ans a fait l'objet d'une campagne de communication initiée en mai 2007.

Les représentants du CNOSF ont activement participé à la mise en œuvre des « Entretiens de l'INSEP consacrés au sport de haut niveau féminin » ainsi qu'à la rédaction de la « Charte relative à la prévention des violences sexuelles » initiée par la ministre de la santé, de la jeunesse des sports et de la vie associative », cosignée par le président du CNOSF et que chaque président de fédération est appelé à parapher.

La seconde édition du Camp de la Jeunesse s'est tenue en juillet 2007 au CREPS de Poitou-Charentes avec la présence d'une centaine d'enfants.

4- Mission médicale & sport santé :

La mission du CNOSF s'appuie sur un réseau de 220 animateurs-conférenciers répartis sur l'ensemble du territoire et issus des fédérations sportives et des CROS/CDOS et CTOS.

La mallette « le sport pour la santé » a fait l'objet d'une mise à jour suite à la promulgation de la loi antidopage du 5 avril 2006. Près de 300 unités ont été remises en 2007 avec un effort de diffusion vers les établissements scolaires par l'intermédiaire des collectivités territoriales.

Parmi les différentes interventions de la mission, il faut noter le 7^{ème} colloque de la Fondation Sport Santé, la sensibilisation des jeunes cyclistes des clubs de divisions nationales et des pôles espoirs de la FFC et la 4^{ème} conférence nationale médicale interfédérale. La journée olympique du 22 juin 2007 fut aussi l'opportunité de sensibiliser 800 enfants, accompagnés de leur instituteur à une bonne hygiène de vie.

5- Mission Animation territoriale :

La mission animation territoriale s'est employée à mettre en place les conditions d'application de la stratégie de structuration du secteur sportif afin qu'il puisse contribuer au développement social et économique des territoires.

Deux axes de travail ont été retenus : en premier le soutien de la professionnalisation de la filière sportive, en second le renfort de la concertation entre les acteurs territoriaux du sport (Etat, collectivités, organismes décentralisés ou déconcentrés des fédérations sportives et du CNOSF).

Quatre programmes d'action ont été définis impliquant fortement les CROS, CDOS et CTOS ; à savoir :

- L'outil extranet franceolympique.com,
- la mise en place d'une trentaine de référents territoriaux,
- l'identification de personnes ressources,
- l'organisation de réunions d'informations et d'échanges.

Le Conseil National des CROS et des CDOS a poursuivi son action dans plusieurs domaines se présentant en force de proposition notamment dans le cadre du CNDS (attribution des crédits relatifs à la part territoriale attribuée aux régions et aux départements et aménagement du territoire à travers les équipements sportifs par le biais de la part équipement).

6- Communication – marketing – information :

La communication du CNOSF a été assumée en 2007 selon divers moyens.

En ce qui concerne l'écrit et le lu, la « Lettre institutionnelle » est parue à quatre reprises avec en particulier trois suppléments : « Votez sport », « Soyez sport » et « Santé sport ».

C'est par mail que la « Newsletter » de l'équipe de France olympique est adressée à ses lecteurs. Sept numéros ont été réalisés en 2007.

Enfin le site internet du CNOSF a été repensé et construit autour de sa double identité : l'institution d'une part et l'Equipe de France olympique. Il est opérationnel depuis le mois d'avril dernier.

Notre communication s'est également manifestée avec l'organisation de la Journée olympique à la date anniversaire de la création du CIO en juin et qui s'adresse à près de 1000 enfants. Nous avons été présents au Salon des Maires et nous avons organisé pour la dixième année, la Semaine olympique, rendez-vous annuels des médaillés européens, mondiaux et olympiques. Je ne saurais enfin omettre l'initiative du CNOSF de convier les principaux candidats à l'élection présidentielle de s'exprimer dans l'amphithéâtre « Nelson Paillou », initiative qui avait été précédée par le lancement de la campagne de communication « Les Jeux un jour, l'Olympisme toujours ».

En ce qui concerne le « marketing », le CNOSF a signé en 2007, quatre nouveaux partenariats :

- le groupe PUBLICIS acteur majeur des métiers de la communication,
- le leader français de la pâtisserie, le groupe BROSSARD,

- le spécialiste mondial du revêtement de sols et des surfaces de sports, la société TARKETT
- et enfin, au terme d'un appel d'offre sur la mise en place d'un service de télévision dédiée au mouvement sportif, le groupe ORANGE.

Depuis le 6 septembre 2007, par le biais de l'ensemble des supports multimédias d'Orange Sport TV, ADSL, téléphonie, télévision, plus de 50 fédérations ont saisi l'opportunité de présenter des magazines ou de diffuser en direct ou en différé des compétitions de qualité.

7- Service juridique :

Conforté par le renouvellement de la convention d'assistance et de veille juridique avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges, le service juridique est intervenu dans différents domaines :

- le suivi et le contrôle du fonctionnement institutionnel avec en particulier les travaux menés par la Commission ad hoc, chargé de réaliser des diagnostics et émettre des propositions concernant l'évolution du sport professionnel.
- la représentation du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics,
- le fonctionnement interne du CNOSF,
- l'assistance juridique auprès des fédérations et des CROS/CDOS/CTOS,
- la protection des signes distinctifs, termes et symboles associés au mouvement olympique.

CHAPITRE 2 : les satellites :

1- Conférence des conciliateurs du CNOSF :

La conférence des conciliateurs a reçu en 2007, 236 demandes contre 266 l'année précédente. Un quart de ces demandes ont été déclarées irrecevables.

Depuis la mise en place de la conférence des conciliateurs jusqu'à la fin de l'année 2007, 2814 requêtes ont été déposées dont 589 ont été déclarées irrecevables. 485 accords entre les parties ont été obtenus et 1087 propositions de conciliation ont été acceptées, soit 1572 litiges résolus (70,6% des demandes recevables) et 653 litiges non conciliés.

2- COSMOS-EASE :

2007 fut la première année de vie de la convention collective du sport et le COSMOS s'est attaché à asseoir la représentativité de ses 4000 adhérents et à faire une place plus importante au sport professionnel.

Des renégociations et des modifications de rédaction de la CCNS sont intervenues en 2007 dans lesquelles le COSMOS a été très présent.

WWW.cosmos.asso.fr, le site internet du COSMOS enregistre mensuellement plus de 6000 visites. Son service juridique offre aux adhérents des conseils personnalisés dans la mise en œuvre de la CCNS et l'application du droit du travail.

EASE, l'association Européenne des Employeurs du sport a contribué avec EURO-MEI, organisation européenne représentant les salariés dans le sport à la mise en œuvre du projet RBT visant au développement du dialogue social dans l'Union Européenne.

3- IFOMOS :

Créé en 2006, l'IFOMOS a développé ses actions autour de deux axes :

La formation et l'accompagnement.

En ce qui concerne la formation, l'IFOMOS met l'accent sur des thématiques transversales (CCNS, contrat de travail, ...) laissant aux fédérations la responsabilité des sessions techniques et sportives.

En chiffres, la formation c'est :

- 1080 heures : stagiaires,
- 41 journées de formation

Pour l'accompagnement, l'IFOMOS se positionne dans les dispositifs d'accompagnement locaux (DLA) au titre de prestataire, soit en chiffres :

- 940 heures : stagiaires,
- 13,5 jours d'accompagnement.

4- CNAR SPORT :

Le Centre National d'Appui et de Ressources du secteur sportif vise à soutenir les Dispositifs Locaux d'Accompagnement ainsi que les représentants du mouvement sportif.

Les actions 2007 ont été les suivantes :

- Mobilisation des acteurs prenant part à la démarche d'accompagnement des associations sportives,
- Soutien en matière de conseils et de ressources en direction des DLA,
- Emergence de projets structurants favorisant les collaborations entre les acteurs de l'accompagnement et l'ancrage territorial,
- Valorisation et capitalisation des actions menées.

5- Académie nationale olympique française :

L'ANOF a une fonction de réflexion, de sensibilisation et de formation à l'Olympisme.

Dans ce cadre, le programme Mémos, « Mémoire du sport », a conduit à la création du Pôle national des Archives du monde sportif.

De multiples actions ont été menées qui vont de la mise en place d'un comité scientifique à des réceptions de fonds de la part de quelques fédérations en passant par des campagnes de sensibilisation ou d'interviews audio de personnalités éminentes du monde sportif.

Le Camp Olympique de la Jeunesse s'est tenue pour la seconde fois avec succès. L'ANOF a aussi accompagné l'initiative du CDOS de l'ISERE dans son projet remarquable « Pour que souffle l'olympisme en Isère ».

L'ANOF a été présente dans les quatre sessions organisées par l'Académie Internationale Olympique.

Chapitre 3 : Les finances :

En ce qui concerne le domaine des finances, je laisserai au Trésorier Général le soin de présenter les résultats de l'année 2007.

Conclusion :

Je ne saurai terminer cette présentation du rapport annuel sans remercier sincèrement et chaleureusement, au nom du Conseil d'Administration et de son Président, l'ensemble du personnel du CNOSF pour sa contribution éminente et efficace aux missions du Comité National Olympique et Sportif Français.

